Le magazine des habitants de

Nieul sur Mer

NIEUL, NOTRE PASSION COMMUNE - N°53 JANVIER 2022

SOMMAIRE

En couverture :
Bonne année 2022.

3 **En bref**
L'actualité en synthèse

4 **Le dossier**
La pause méridienne

5 **Le CCAS**

6-7 **Bilan annuel**

8 **Vie locale**

9 **Finances**

10 **Entre nous**
Champ Pinson

11 **Vie économique**

12 **Agenda**

Facebook.com/mairiedenieulsurmer

Mairie - avenue du Parc - 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10.
Directeur de la publication : Marc Maigné.
Responsable communication : Delphine Milord, assistée de Marie Guénaut.

Maquette : Peuplades • Photos : Service Communication, J.P. Ouvrard • Impression : Imprimerie Rochelaise • Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240. Tirage 3 200 exemplaires.
• Dépôt 2ème semestre 2021.

PEFC 10-31-1240

nieul-sur-mer.fr
Flashez pour visionner les anciens numéros ou pour en savoir plus sur la Commune

ÉDITO

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

Après 2020, c'est peu dire que 2021 restera dans nos mémoires comme une année éprouvante. La pandémie a tout d'abord plongé nos sociétés dans un état de sidération. Nous avons tous été frappés, dans notre chair, dans nos activités, dans notre équilibre de vie.

Passé le temps de la sidération, les épreuves nous placent face à nos responsabilités. En ce sens, elles sont riches d'enseignements. Alors, nous devons, bien sûr, nous montrer humbles devant les forces naturelles, mais aussi confiants dans les perspectives que nous offre la science : lucides, certes, mais résolument optimistes.

Revenons à notre chère ville de Nieul-sur-Mer. Ce constat fait, nous avons structuré notre action autour de principes forts :

- le développement durable, c'est-à-dire soutenable dans la durée,
- la participation citoyenne, c'est-à-dire la confiance en l'intelligence collective. C'était là, précisément, ce que nous vous avions proposé en 2020.

L'année et demie écoulée l'illustre. Vous le constaterez en parcourant ce magazine qui résume le travail de chacune des commissions municipales et qui est destiné à vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié. J'en soulignerai simplement les lignes directrices :

- Préparer nos jeunes au monde qui vient : l'une de nos missions les plus nobles qui se traduit par une offre de services périscolaires et d'animation de grande qualité.
- Promouvoir la culture, qui consiste, selon le mot de Malraux à « tenter de donner conscience à des hommes de la grandeur qu'ils ont en eux » : la médiathèque Roger Sarraud a rouvert, et des manifestations ont émaillé l'année autant que la situation nous le permettait.
- Travailler avec les Nieulaises et les Nieulais pour définir le développement futur de notre commune. À cet égard, les concertations citoyennes pour les projets du Domaine de Maillezais, du Clos des Salines et du futur éco-quartier de Champ Pinson ont suscité beaucoup d'implication.
- Préserver notre cadre de vie remarquable, dans son aspect naturel. Même si les jardins partagés ont dû être retardés, pour des questions foncières, nous restons déterminés à conduire à bien ce projet.
- Maintenir le lien social avec les plus défavorisés, ainsi que celui entre les générations, y compris en prenant en compte l'importance croissante du lien numérique.
- Favoriser les initiatives des Nieulais, sur le plan économique, avec la revitalisation de notre marché, comme sur celui de la vie associative qui permet à chacun de vivre ses passions ou ses engagements.
- Entretenir le patrimoine de la commune, voiries ou bâtiments, afin qu'il permette de répondre aux besoins des habitants dans les meilleures conditions de fonctionnalité et de sécurité.

Pour conduire ces actions, et bien d'autres évoquées dans ces pages, j'ai la chance de m'appuyer sur une équipe municipale solide, enthousiaste et mobilisée. Nous avons bénéficié aussi de l'apport d'agents municipaux compétents, pétris des valeurs du service public, les valeurs de la République, et animés par l'attachement qu'ils portent à notre ville. Je les en remercie chaleureusement.

La bonne maîtrise de nos équilibres budgétaires est une condition de notre autonomie et de notre capacité à conduire des projets. Seul sujet d'inquiétude, le coût financier excessif de notre EHPAD « Les Jardins du Gô » qui fait peser une réelle menace sur nos marges de manœuvre en matière d'investissements. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour régler cette situation difficile en préservant les intérêts des contribuables nieulais.

Je reviens sur la crise sanitaire pour vous dire ma fierté de l'engagement résolu de Nieul dans la campagne de vaccination, véritable élan qui a permis de limiter l'impact de la pandémie, même si celle-ci n'est évidemment pas terminée. Une fois encore, lorsque le Pays s'est trouvé face à une grande difficulté, les communes, dont Nieul, ont répondu présente ! En ces temps où des débats nationaux s'ouvrent, je forme le vœu que les candidats comprennent le trésor de dévouement, de compétences et de civisme que recèlent nos territoires, leurs élus, leurs agents. L'État peut être assuré que, si le besoin se présente de nouveau, Nieul sera au rendez-vous.

En ces premiers jours de 2022, je vous souhaite une très belle année nouvelle, à vous et ceux qui vous sont chers. Qu'elle voie la réalisation de nos espérances et la victoire sur ce virus, venu perturber notre vie et nous rappeler la fragilité des constructions humaines. Un mot encore, pour souhaiter que 2022 voit le retour du Poilu à Lauzières, en concertation avec les habitants. Il est un symbole de ce lieu de Nieul, dont la personnalité propre est tellement attachante, et participe tant au charme de notre commune.

Marc Maigné,
Maire de Nieul-sur-Mer
Conseiller départemental

NIEUL ET SA BIODIVERSITÉ

Durant l'automne 2021, la LPO a animé 3 sorties Nature, l'une axée sur les oiseaux de bord de mer, la suivante sur ceux du marais et la troisième sur l'avifaune des haies et des plaines. Cinquante personnes ont participé à ces sorties découverte. Et le saviez-vous ? Cinq couples nicheurs d'oedicnème criard (ou courlis de terre) ont été observés à Nieul ! Ce drôle d'oiseau, aux gros yeux jaunes, est protégé et classé en liste rouge des espèces menacées.

L'oedicnème criard, espèce menacée

NIEUL ET LE MOUSTIQUE TIGRE

Depuis 2018, la présence du moustique tigre a été attestée sur la commune. Cette espèce est une source importante de nuisances : piqûres douloureuses et répétées, éventuellement transmission de maladies. Dans le cadre de la lutte anti-vectorielle, les services départementaux sont en charge du suivi de cet insecte et pour l'instant, celui-ci ne semble pas s'être propagé. **Mais une grande vigilance s'impose** et très prochainement une campagne de communication sera lancée, afin de sensibiliser les habitants aux gestes simples à mettre en œuvre pour en limiter la prolifération. **Suivez-nous sur le moustique tigre, c'est l'affaire de tous !**

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Vierge de la chapelle de Lauzières

L'état dégradé de la statue

La statue de la Vierge située au faîtage de la chapelle de Lauzières a été descendue pour un état des lieux et évaluer sa remise en état possible. Le constat est sans appel : l'objet est trop rongé et détérioré pour pouvoir être restauré et retrouver son emplacement en toute sécurité. Il est même heureux que cette statue ait été déposée avant une chute très probable, de tout ou morceaux de celle-ci.

S'il était choisi de remplacer cette statue au sommet du fronton de la chapelle de Lauzières, il est possible d'acquérir celles-ci à l'aspect similaire sous la dénomination « Vierge immaculée »

L'idée est de faire voter le modèle (immaculée/miraculeuse ou Notre Dame de Lourdes) et le matériau (pierre reconstituée, marbre ou résine). Un vote sera organisé. Les modalités seront communiquées ultérieurement.

Vierges dites : immaculée ou miraculeuse ou Notre Dame de Lourdes

Erratum

une erreur s'est glissée page 6 du mag 52 :
Renseignements : MAM LE GARD'MOME : 11 rue de la Guifette Noire
17137 Nieul-sur-Mer
pour contacter l'association : **06 52 23 92 95**

LE DOSSIER

LA PAUSE MÉRIDIENNE, UNE ALLIANCE FORTE ENTRE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET LA CUISINE CENTRALE

Le service Enfance-Jeunesse s'est fixé l'objectif de développer la qualité des accueils périscolaires proposés aux enfants et aux familles.

Ces accueils sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation, des interfaces entre le temps de la vie familiale et le temps scolaire réservé aux apprentissages. Le temps de midi des enfants, entre 12h et 13h30, appelé pause méridienne, correspond à un temps périscolaire, placé directement sous la responsabilité du Maire. Ce temps est déclaré en accueil collectif de mineurs, ce qui impose des règles d'encadrement et un projet pédagogique défini. Des adultes, aux compétences et missions diverses, agents de restauration, ATSEM, animateurs, composent l'équipe éducative au service de l'enfant.

À Nieul-sur-Mer, nous ne parlons pas de « cantine », mais plutôt de « restaurant scolaire » ! Il s'agit de créer un univers convivial dans le respect des besoins éducatifs des enfants, tout en valorisant les plaisirs culinaires et l'esprit « bien manger, mieux manger ».

Cela demande une bonne coordination pédagogique et technique, notamment dans l'élaboration des nombreux repas à thèmes proposés aux enfants comme Halloween ou des menus régionaux par exemple. Pour Laurence Fontenaud, la directrice de l'Accueil de Loisirs et Guillaume Blanc, le chef de production de la cuisine centrale, la collaboration entre agents de restauration et animateurs est une préoccupation quotidienne afin de garantir au sein de chaque restaurant scolaire de nos écoles une cohérence pédagogique harmonieuse.

- 400 REPAS/JOUR
- 52 000 REPAS/AN
- 18 tonnes de denrées alimentaires
- 110 000 € de budget d'alimentation

LA CUISINE CENTRALE

On y produit les 400 repas et 150 goûters quotidiens livrés sur nos cuisines satellites des écoles. Ici tout est « fait maison » !

Bonne élève au sein de l'agglomération rochelaise, la cuisine centrale est soucieuse du développement durable. Des composteurs sont installés sur chaque site et elle participe au programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires de l'Agglo avec des résultats probants : soit 10,15 grammes par assiette et par enfant, alors qu'au niveau du pays le gaspillage atteint 121 grammes par assiette.

En janvier 2022, la loi Egalim imposera un cahier des charges plus strict sur la qualité des aliments, avec notamment un minimum de 20 % de produits bio. Pas de problème pour notre commune qui est déjà en conformité.

Mais nous sommes bien plus ambitieux que cela à Nieul-sur-Mer, la cuisine centrale va progressivement augmenter la quantité d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les assiettes des enfants.

Guillaume Blanc entouré de son équipe, Nadine Tourneur et Michèle Picherit.

LE PROJET NUMÉRIQUE À NIEUL-SUR-MER

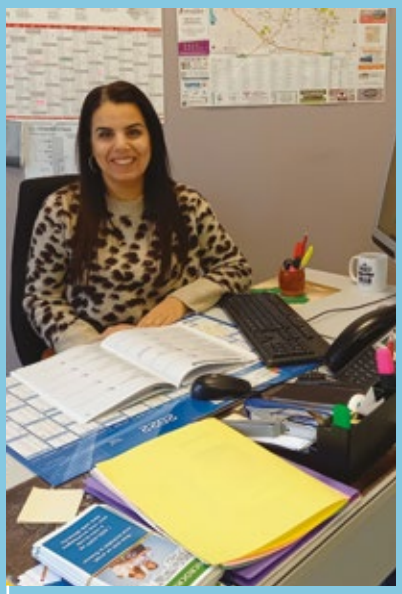

Soumia Farouki, votre Conseillère numérique

Vous avez été nombreux à répondre aux questionnaires qui vous avaient été remis dans vos boites aux lettres à l'automne dernier et nous vous en remercions. Cela nous a permis d'établir vos besoins qui sont les suivants :

- Aide aux démarches administratives
- La navigation et l'information sur internet,
- Organiser ses dossiers et ses fichiers
- Réseaux sociaux
- Sécurité numérique

Depuis le mois d'octobre, **une permanence numérique a été mise en place par la CdA au sein du CCAS tous les jeudis matin, assurée par Camille, conseillère numérique itinérante.** Camille vous explique comment utiliser vos outils numériques (ordinateur, tablette…) afin que vous puissiez mieux les maîtriser. L'accueil se fait sur RDV au 07 71 50 67 41.

Afin de compléter ce dispositif et répondre à vos demandes, la commune de Nieul-sur-Mer proposera aux Nieulais un soutien numérique pour lutter contre l'exclusion et l'inégalité numérique à partir du mois de janvier 2022.

Une aide vous sera proposée pour réaliser vos démarches administratives dématérialisées. Soumia, conseillère numérique habilitée, pourra les réaliser en votre compagnie au sein du CCAS en toute sécurité. De plus des ateliers thématiques collectifs vous seront proposés, tel que la sécurité numérique.

Les ateliers collectifs et l'accompagnement individuel auront lieu sur inscription.

La commune travaille aussi sur un projet de mise en place d'un point numérique en accès libre au sein du CCAS. Si vous êtes intéressés et vous n'avez pas encore répondu au questionnaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS au 05 46 37 72 86.

CCAS, INTERGÉNÉREUX !

Les intergénéreux : Lola et Paul

Intergénéreux, c'est une mission de sept mois qui consiste à accompagner en binôme les personnes âgées isolées, chaque semaine, pour passer du bon temps, développer les échanges et les rencontres entre générations.

Pendant ces visites à domicile, le CCAS propose plusieurs activités individuelles, voire collectives : promenades, jeux divers, ateliers et bien d'autres encore…

Qui sont-ils ?

Intergénéreux, ce sont des jeunes de 16 à 25 ans, engagés au service de missions d'intérêt général.

Dans quel but ?

Contribuer au bien-vivre des personnes âgées isolées afin qu'elles retrouvent l'envie de sortir et d'échanger.

Vous souhaitez bénéficier de visites de convivialité gratuites de jeunes volontaires ? Contactez-nous au 05 46 37 72 86.

Commission Vie associative, Sports & Loisirs

En 2021, les contraintes sanitaires ont restreint les activités associatives et entrainé une baisse du nombre d'adhérents pour la plupart des associations.

L'accueil d'un centre de vaccination a compliqué l'organisation des salles. Cependant, bravo aux équipes municipales qui ont été réactives et porteuses de solutions. Merci aux membres des associations qui ont fait preuve de solidarité et de compréhension.

Le 5 septembre, la première « Fête des associations » a mis du baume au cœur. Les liens sociaux renoués, des activités partagées, une cohésion des acteurs associatifs, un lieu de découvertes, une réussite unanime à pérenniser. Début novembre, tout est presque revenu à la normale, les activités, les assemblées générales. Les adhérents ont repris le chemin des infrastructures, on a même observé une augmentation des effectifs. Bravo aux membres des bureaux et aux adhérents pour leur persévérance !

L'année 2022 démarre avec des projets associatifs engagés et engageants.

Vive le Sport, Vive les Loisirs !

Commission Urbanisme, Voiries

Trois Opérations d'Aménagement, à dominante sociale, ont pu respecter le calendrier en ayant toujours à l'esprit la participation citoyenne et le développement durable. Ainsi plusieurs ateliers participatifs et des réunions publiques ont pu se tenir pour l'écoquartier du Champ Pinson, le domaine de Maillezais et le Clos des Salines.

Un Audit de l'ensemble de la Voirie a été réalisé en mars-avril, dont l'exploitation est en cours pour alimenter les budgets 2022-2026.

Des travaux importants pour renforcer les réseaux, rues de l'Ouaille, de Lauzières et de Maillezais sont en passe d'être terminés, en soignant pistes cyclables et stationnements.

Un groupe de travail "Mobilités" s'est réuni fin septembre, avec des citoyens référents par quartier, pour proposer des actions autour de la sécurité, du stationnement, des transports en commun et des mobilités douces.

Enfin, 86 diagnostics gratuits de vulnérabilité des bâtiments dans les zones impactées par la submersion marine ont été réalisés depuis mai et se poursuivront en 2022.

Commission Culture et Vie associative

La commission Culture et Vie associative a pu proposer plusieurs événements dès le mois de juin, dans le respect des consignes sanitaires. Fêter la musique par un concert « à la carte » a lancé la programmation 2021 !

Début septembre, les associations ont été mises à l'honneur lors d'une journée de démonstration de leurs activités dans le parc. La Fête des Arts a fait son grand retour grâce à la participation d'une centaine d'artistes venus partager le temps d'un week-end leur passion et leur art !

Ces moments de rencontres et de culture ont reçu un très bon accueil, sous le signe de la convivialité et le plaisir de se retrouver ! La médiathèque Roger Sarraud a ouvert ses portes mi-novembre et un groupe de travail a été lancé avec la participation des cercles de lecture. Enfin, nous avons été sollicités pour participer à deux projets culturels communautaires très enthousiasmants, rendez-vous en 2022 !

Commission Environnement

La Mairie accompagne les initiatives locales environnementales comme la création de jardins partagés gérés par l'association Nieul Aliment Terre et l'organisation de « l'opération patate » de l'association Nieul En Transition. Des élèves de la commune ont découvert la permaculture et goûté les bonnes « patates » bio et locales !

Un rucher pédagogique est installé dans le marais, grâce au partenariat avec la commission Enfance-Jeunesse, les écoles et le centre de loisirs. Aidés par des citoyens volontaires, nous avons créé le parcours Explorama « Le Gô et ses trésors de biodiversité » qui a rencontré un vif succès. Lors de la fête de l'arbre, les parcours de découverte d'un espace boisé classé privé et celui de l'avifaune ainsi que les lectures théâtralisées des Tambours d'Aurore ont rencontré un grand succès. Enfin, la plantation d'un verger pour enfants a démarré, en coopération avec l'association Mémoire Fruitière des Charentes, qui œuvre à la préservation de variétés anciennes et locales.

Commission Enfance-Jeunesse

Malgré le contexte sanitaire, nos activités ont été maintenues et nos engagements consolidés. Côté petite-enfance, des conventions scellent le partenariat avec la crèche de l'Île aux Trésors et le Relais Petite-Enfance Lagord-L'Houmeau-Nieul.

Pour l'Enfance-Jeunesse, les stages d'été, les actions citoyennes du Conseil Municipal des Enfants, telles les boîtes à livres installées dans la ville et la « Nieul Clean Action » en collaboration avec le Conseil des Sages furent de belles réussites. Les ados se sont investis lors des chantiers jeunes pour rénover des locaux municipaux. En partenariat avec le collège Jean Guiton, nos animateurs sont intervenus tous les mardis au foyer, et ont présenté l'exposition prévention « 13-18 questions de justice ».

Côté restauration scolaire, la cuisine centrale poursuit ses actions sur « bien manger, mieux manger », privilégiant le fait maison, les produits frais et le bio, et participe au groupe de travail de la CdA sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Commission Finances

« Les communes sont en première ligne face aux attentes du quotidien. C'est un défi qui nous impose beaucoup d'écoute et d'esprit d'innovation. La tâche est difficile mais passionnante ». affirme Cécile Elambert, adjointe aux finances.

La Finance est un lieu de transversalité, son rôle consiste à veiller à la soutenabilité financière des projets conduits par la commune et utiles aux habitants. Un rapport rétrospectif de gestion 2015 - 2020 a été conçu, c'est la base de toute prospective, il nous donne une vision dans la durée des tendances budgétaires.

Plusieurs chantiers sont en cours, notamment la réflexion sur la tarification et le dossier de demande de subvention pour les associations en collaboration avec les commissions Culture-Vie associative et Sports-Loisirs.

Nous avons cependant une préoccupation, l'impact du montage juridique et financier choisi en 2009 pour la construction de l'EHPAD n'est pas encore connu. L'enjeu est de limiter son impact pour le contribuable et les projets de la commune.

Commission Bâtiments

Nous maintenons notre engagement et investissement sur les travaux d'entretien et réparation de nos bâtiments : 150 demandes de travaux cette année, pour un montant global de 300 000 €. Aussi nous assurons les contrôles réguliers de nos équipements (aires de jeux, toitures terrasses…).

Quelques exemples de travaux sur les bâtiments :

- La rénovation de la médiathèque Roger Sarraud avec une extension et une mise en accessibilité. Les services techniques poursuivent les aménagements du jardin pour 2022.
- La cabane des boulistes, qui a bénéficié d'un ravalement de façade avec l'installation d'un piège à thermites.
- La Poste, dont les 300 m² de la toiture ont été changés en septembre pour stopper les fuites récurrentes, avec un minimum d'impact sur l'activité.
- La mairie a lancé une refonte complète du réseau de téléphonie et internet pour plus de performance avec le déploiement jusqu'en mars 2022 sur tous nos bâtiments communaux.

Plusieurs études sont en cours dans une démarche de diminution de l'impact écologique et énergétique.

Le CCAS

Tout au long de l'année, le CCAS s'est mobilisé pour accompagner les personnes les plus fragiles. En cette période de crise sanitaire, nous avons favorisé les échanges avec les personnes les plus vulnérables et les avons soutenues.

Tout d'abord en intégrant le programme « intergénéreux » afin de mettre en place des visites de courtoisie auprès de nos aînés et ainsi lutter contre l'isolement des personnes âgées. D'autre part, un accueil numérique a été mis en place, une demi-journée par semaine, afin d'accompagner les Nieulais sur l'utilisation des outils numériques et ainsi lutter contre la fracture numérique.

Malgré la pandémie le service d'aide à domicile a poursuivi son activité normalement et nous souhaitons remercier vivement les auxiliaires de vie pour leur implication et leur bienveillance.

Votre magazine évolue !

Arrivé à son 53è numéro, le magazine va être réinventé par l'équipe communication de la Mairie.

Les modes de communication changent, les approches, le choix des articles, la digitalisation des informations entraînent une réflexion globale.

Pour répondre à vos attentes et coller au mieux à l'actualité, vous recevrez dorénavant dans vos boîtes une lettre d'actualité tous les 2 mois et 2 magazines par an.

Ce nouveau format viendra compléter les moyens de communication que vous connaissez : les 3 panneaux lumineux aux entrées de la ville, Panneau Pocket, le site Internet de la Mairie, la page Facebook, le compte Instagram et les panneaux d'affichage municipaux...

Les élus et les agents de la commune restent à votre disposition pour toute information.

Poilu de Lauzières, quel avenir ?

Le Poilu, statue située à l'entrée de Lauzières est un symbole chargé d'histoire pour les familles nieulaises et surtout lauzièroises. Un article lui avait été consacré dans le magazine n°51 d'avril 2021.

La statue ayant été retirée pour les travaux dans la rue du Port, c'était l'occasion de la restaurer car elle était très abîmée. Elle devait revenir sur son socle en mai dernier à l'occasion de son centenaire. Les consignes sanitaires nous ont empêché de le fêter, puis la commémoration du 11 novembre a été envisagée comme date de retour.

Malheureusement la statue est en très mauvais état, le conservateur recommande de la garder encore quelques mois dans sa coque à base d'argile pour retirer un maximum de salinité. Cela ne la réparera pas pour autant, et notamment l'érosion de ses jambes, mais il convient d'envisager toutes les hypothèses pour maintenir sa conservation.

Le Poilu est très affaibli et nous craignons qu'il ne résiste plus très longtemps une fois remis sur son socle. Le sujet a été abordé en Bureau Municipal car cette statue est importante pour les Lauziérois ; nous avons imaginé plusieurs hypothèses, sans rien décider. Il nous a semblé légitime de solliciter l'avis des Lauziérois car nous estimons que le devenir de cette statue les concerne. Pour cela, nous envisageons une réunion publique début 2022. Vous serez naturellement conviés à cette réunion pour envisager ensemble l'avenir de cette statue.

Le Poilu de Lauzières

Jacques Oudiot et sa passagère

À Vélo Sans Âge et Les Jardins du Gô

Le leitmotiv de cette nouvelle association, qui rayonne au niveau national, est de rompre l'isolement des personnes âgées des « Jardins du Gô » en leur offrant une balade en triporteur dans les environs de Nieul-sur-Mer, les cheveux dans le vent.

Ces balades en triporteur permettent de créer du lien entre les aînés, les pilotes, les passants et d'évoquer des souvenirs. Le fameux triporteur à assistance électrique tant attendu par les aînés, est entré en service fin octobre. Muriel BIGNE, animatrice au sein des « Jardins du Gô », crée le lien.

Jacques OUDIOT le cofondateur :

« AVSA s'est fixé un objectif de balader les résidents, « Les cheveux au vent », 3 fois par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h30 à 16h30. Pour tenir ce projet, nous avons besoin de pilotes bénévoles pour conduire le triporteur. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage, venez nous rencontrer et faire connaissance avec le triporteur, les responsables de l'association et les résidents. Grace à votre aide, « le droit au vent dans les cheveux » sera effectif au moins 3 fois par semaine, voire plus. »

Contact : Jacques OUDIOT - nieulsurmer@avelosansage.fr - 06 72 38 40 55

Questions à Cécile Elambert, adjointe au maire de Nieul-sur-Mer, en charge des finances

Cécile Elambert

Comment se portent les finances de la commune ?

Comme toutes les collectivités locales, Nieul-sur-Mer doit faire face à une situation contrainte. Le désengagement de l'État est une des constantes de la politique des gouvernements qui se succèdent depuis une quinzaine d'années. Entre 2015 et 2020 nous avons perdu environ 200 000 euros de dotation par an. Mais nous nous adaptons et la commune a pu conserver un niveau d'épargne enviable de l'ordre 900 000 euros par an jusqu'en 2020.

À l'instant où nous parlons, je ne peux vous dire avec précision quel sera le résultat de 2021 car les effets de la crise sanitaire rendent les projections aléatoires. J'ai bon espoir que nous parvenions à encaisser ce choc sans trop de dommages sur le plan financier.

Un an et demi après votre prise de fonction, quelles sont selon vous les forces et les faiblesses de la commune sur le plan financier ?

La principale force de la commune, je le disais à l'instant, est sa capacité à dégager de l'épargne pour financer ses investissements. Ce résultat a été obtenu en contraignant fortement le budget de fonctionnement dans le mandat précédent. Ce que l'on appelle « fonctionnement » en comptabilité publique ne consiste pas en des dépenses que la commune ferait pour elle-même mais correspond aux services que nous mettons en place pour les habitants. Des Atsem dans les écoles, des repas de qualité dans les restaurants scolaires, une vie associative riche, une commune propre… Ce sont des dépenses de fonctionnement.

Nous allons mettre tout en œuvre pour redresser la faiblesse du recours aux subventions pour les investissements. Ces six dernières années, il a été investi un peu plus de 6 millions d'euros, financés seulement à hauteur de 6 % par des subventions, ce qui est faible.

Au fond, y-a-t-il une menace ?

Malheureusement oui. Il s'agit du montage choisi dans le courant des années 2000 pour la création de l'EPHAD « Les Jardins du Gô ».

Afin de financer ce projet, dont le coût s'élevait à un peu plus de six millions d'euros, la municipalité décida de recourir à un partenariat public-privé. Schématiquement, il s'agit de confier à un opérateur privé le soin de construire un bâtiment public, charge à l'institution publique de rémunérer par le versement d'un loyer son partenaire privé. Ce type de montage était très pratiqué, et même encouragé par l'État à cette époque. Il pouvait offrir un moyen de financer des équipements structurants sans endetter directement la commune et à un coût, au moins au départ, plutôt attractif.

En quoi est-ce une menace ?

Les contrats de ce type sont avérés de véritables bombes à retardement. D'abord les conditions se sont révélées, au fil du temps, extrêmement coûteuses avec un taux d'intérêt au départ de 4,75 %, assez conforme à ceux du marché à l'époque, mais assorti d'une clause selon laquelle ce taux progresserait de 1,5 % par an sur toute la durée du contrat, c'est-à-dire 30 ans.

Pire, Par ailleurs, le contrat est assorti d'indemnités de résiliation anticipées au profit de la banque partenaire de l'opération qui rendent la sortie du montage extrêmement coûteuse. Pour rembourser à l'heure actuelle la banque avant terme, il faudrait lui verser environ 2,5 millions d'euros en plus du capital restant dû !

Les conditions ont dû apparaître indolores pour la commune car il était convenu avec les autres partenaires publics de cette opération, le Département et l'État, que la commune serait remboursée à l'euro près, se contentant d'effectuer une sorte de portage (ce qui reste des sommes importantes d'argent public versées à un opérateur privé).

Mais, plus ennuyeux pour la commune, l'accord que j'évoquais à l'instant n'a jamais été formalisé avec le Département et l'État. Ainsi, en 2019, en l'absence de convention, le nouveau trésorier public a refusé d'encaisser les sommes destinées à rembourser la commune et nos partenaires ont refusé de contractualiser à la hauteur envisagée dix ans auparavant. Dès lors, la commune se retrouve seule face à une banque d'envergure nationale.

Comment comptez-vous agir ?

Pour nous ce dossier est un sujet prioritaire. Accompagnés par l'avocat de la commune et le cabinet KPMG, nous privilégions pour l'instant la recherche d'une solution amiable préservant les intérêts du contribuable communal. Nous avons bon espoir que nos démarches aboutissent favorablement. Si tel n'était pas le cas, nous n'excluons aucune piste, y compris contentieuse. Avec notre Maire, Marc Maigné, nous avons également rencontré tous les interlocuteurs susceptibles de nous aider : monsieur le Préfet de Charente-Maritime, madame la Présidente du Conseil Départemental, monsieur le directeur de l'Agence Régionale de Santé. Avec le soutien du président de la Communauté d'Agglomération, Jean-François Fountaine, et de l'ancien président du Conseil Départemental, Dominique Bussereau, nous avons saisi le ministre de l'Economie et des Finances qui a missionné la cellule FININFRA de son ministère, spécialisé dans l'appui aux collectivités locales rencontrant des problèmes semblables au nôtre pour nous assister.

Parallèlement, nous avons constitué des provisions au budget pour être en mesure de faire face aux arriérés de paiement.

Nous sommes mobilisés et déterminés.

Clairsienne - document d'études

La démarche citoyenne au Champ Pinson

Initié en 2017, le projet Champ Pinson dans votre commune s'inscrit dans la démarche globale, à l'échelle du territoire de l'Agglomération de La Rochelle, de proposer une offre diversifiée de logements tout en valorisant la qualité d'un site offrant un écrin paysager et bocager remarquable.

En 2020, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, en tant que pilote et en lien étroit avec votre équipe municipale, a retenu l'opérateur Clairsienne pour mettre en œuvre et concrétiser ces objectifs ambitieux « d'un quartier éco-responsable » en s'appuyant sur une équipe projet pluridisciplinaire.

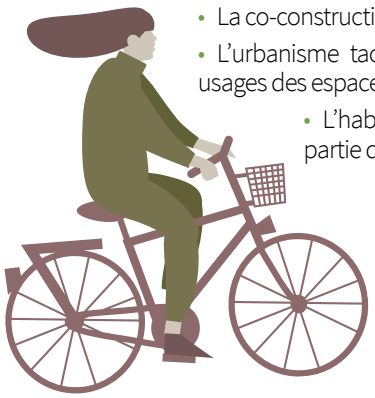

Ce projet se co-construit avec vous, Nieulais, et plus précisément les futurs habitants et usagers ainsi que les riverains et toutes autres personnes intéressées. La démarche participative* s'est amorcée en octobre 2020 et se construit autour de 4 grands jalons :

- La co-construction des orientations pour définir le projet,
- L'urbanisme tactique pour tester collaborativement la place et les usages des espaces publics,
- L'habitat participatif afin de concevoir son logement (sur une partie du programme),
- Le temps du chantier et l'inauguration collective.

* *La démarche se veut très engagée, la parole du citoyen et des parties prenantes est au cœur des réflexions et des décisions.*

Se rencontrer, expliquer le projet et se projeter !

Présentation de l'avancement du plan guide et marche de sensibilisation à la biodiversité.

Nous sommes arrivés au terme du premier jalon (co-construction des orientations pour définir le projet) de cette démarche lors de l'atelier #5 du 16/10/2021 avec la présentation du plan guide co-construit avec les participants des ateliers précédents.

Le plan guide a été présenté sous le prisme des 5 thèmes travaillés lors des précédents ateliers :

- Le site existant,
- Les espaces publics et les usages,
- Les mobilités,
- Les formes urbaines,
- Le bio climatisme .

Retrouvez plus d'informations sur le site www.champ-pinson.fr

Le marché dominical fait son bilan

Une année 2021 prometteuse !

Les commerçants ont vaincu les vents et marées, tous les dimanches pour mieux servir les Nieulaises et Nieulais. Bravo ! Une régularité qui a payé car la fréquentation a augmenté. Au mois de novembre, l'arrivée du poissonnier a enrichi l'offre et ravi les clients fidèles. Aussi, dans cette continuité, la municipalité recherche de nouveaux commerçants alimentaires et non alimentaires.

Le marché est devenu un lieu de rencontre et de diversité, grâce à l'engagement des associations locales comme Nieul En Transition (atelier vélo et Opération Patates), Symphonie17 (Octobre Rose), NieulAirPur (Téléthon), le Comité des fêtes (fournisseur de matériel).

Enfin, afin d'accentuer la convivialité en centre bourg et faciliter la reprise d'activité du Bistrot de la Place, la municipalité a accordé une extension temporaire de terrasse de mai à septembre. Les retours des citoyens ont été très positifs.

Ainsi, l'année 2022 s'annonce riche en évènements, notamment avec le projet du Marché de Noël en centre bourg.

SI vous souhaitez vous installer de manière permanente ou ponctuelle sur le marché dominical de 9h à 13h, contactez la mairie : 05 46 37 40 10 et mairie@nieul-sur-mer.fr

Marché dominical

« O'P'tit Filou » : le salon de toilettage pour nos amis... à pattes

Du lundi au samedi, Karine VERRON vous propose des services sur mesure selon la taille de vos animaux.

Du soin au bain en passant par un brushing, voire les coupes d'ongles et les épilations oreilles, autant d'attentions proposées pour votre animal préféré.

Aussi, fini les séances de lavage de votre chien dans la baignoire familiale ! O'P'tit Filou vous propose un Lav'dog en libre-service simple et ergonomique pour laver vous-même votre animal. Le tester c'est l'adopter ! Qu'attendez-vous ?

O'P'tit Filou - 06 17 48 56 49 - 17 rue Florence Arthaud - www.optitfilou.fr

LA PAROLE DE L'OPPOSITION

Port de lauzières : quelles protections sont envisagées ?

Dès le Xe siècle, le Port du Plomb apparaît dans divers écrits, même si le nom définitif est encore incertain : Plumbo, Plundo, Laplum, Plum… Mais des cartes mentionnent son nom et son tracé au XIVe siècle. Au XVIIe siècle, la levée des grisons, 3 m sur 5 m, est construite pour acheminer l'eau potable du village vers les navires et protéger ainsi les habitants des « vimers »* (eh oui, déjà). À la même époque, des brises lames contiennent l'océan le long des côtes de l'Houmeau.
La photo ci-contre précise l'emplacement des différentes bâtisses.

Mais aujourd'hui, plus de 10 ans après Xynthia, que reste-t-il des protections contre les « grandes marées » ? Des habitants(es) de Lauzières nous ont confié que les protections individuelles prévues n'étaient pas forcément adaptées. En effet, il faut pouvoir avancer les sommes demandées et aucune garantie pour le remboursement.

Par contre, des idées fusent : il faudrait curer les marais morts, mettre en état de fonctionnement les pelles existantes, faire revivre les marais salants abandonnés, installer un enrochement d'environ un mètre de hauteur sur le parking du chenal et tout le long de la rive la plus basse.

** vimers : ce sont les conséquences des tempêtes avec les marées de vives eaux. Permet d'anticiper les risques de submersion marine.*

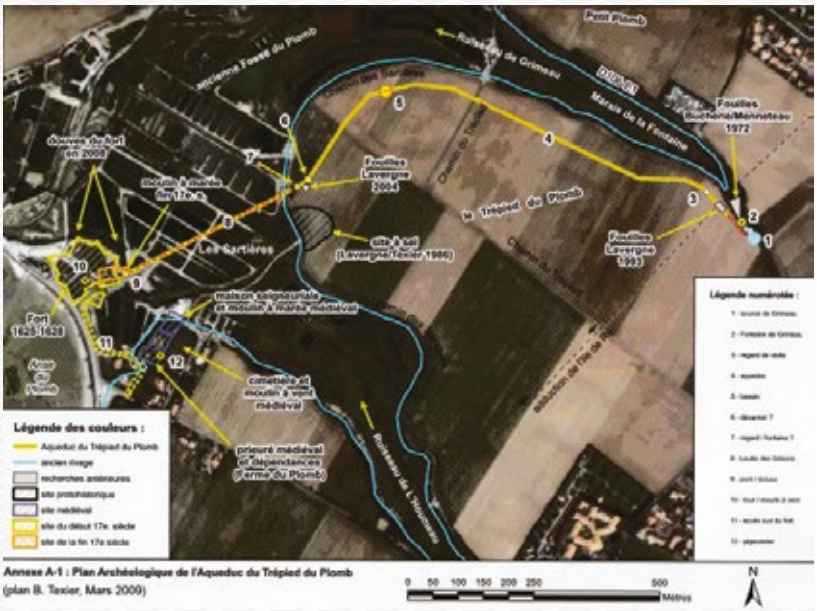

Annexe A-1 : Plan Archéologique de l'Aqueduc du Tréplod du Plomb
(plan B. Texier, Mars 2009)

Nous sommes à votre écoute : Philippe Durieux 06 19 32 17 70 • Jacqueline Chevallier 05 46 37 21 39 • Christian Tavarès 05 46 37 37 08
Nieul_ensemble@outlook.fr

AGENDA

Manifestations envisagées entre le 15 janvier et le 31 mars 2022

LES MONOLOGUES DU VAGIN

samedi 19 mars
20h30

Espace Michel Crépeau
Salle du phare de Cordouan

Théâtre, par la Troupe du Pavé, mise en scène de Florence Absolu - nouveau texte, nouvelle mise en scène.

Tarif unique : 10 € reversés au profit de la lutte contre les violences faites aux femmes

JANVIER

SAMEDI 15 JANVIER *à 11h*

Vœux du maire
Espace Michel Crépeau
Salle du Phare de la Coubre

DIMANCHE 30 JANVIER *à 15h*

Concert du nouvel an

Par l'Harmonie Sainte-Cécile de Lagord, avec en invité le Philarmonie de l'île de Ré, en partenariat avec la Mairie
Espace Michel Crépeau, salle du Phare de Cordouan
Entrée libre

MARS

VENDREDI 4 MARS *de 18h à 20h*
SAMEDI 5 MARS *de 10h à 19h*
DIMANCHE 6 MARS *de 10h à 18h*

Salon du vin bio

Organisé par le Rotary club de La Rochelle
Espace Michel Crépeau
Salle du Phare de Cordouan
Renseignements :
salonduvinbiolarochelle.com

JEUDI 10 MARS *à 20h30*

Concert festival du printemps

Organisé par le conservatoire Musique et Danse de l'Agglo
Renseignement :
https://conservatoire.agglo-larochelle.fr

SAMEDI 12 MARS *à partir de 19h*

Soirée Karaoké + repas dansant

Organisée par le Comité des Fêtes de Nieul-sur-Mer
Espace Michel Crépeau
Salle du Phare de la Coubre
Sur réservation au 07 68 30 79 58
comitedesfetesnieul@gmail.com

SAMEDI 12 MARS
à 17h

Café poétique

organisé par la Compagnie Tambours d'Aurore, dans le cadre du Printemps des poètes 2022, sur le thème de l'Ephémère
Chacun peut venir dire ou écouter des poèmes.
Espace Michel Crépeau
Salle du Phare de Cordouan
Entrée libre

DIMANCHE 20 MARS *de 15h à 19h*

Concert

Organisé par les vieux gréements du Port du Plomb

Batala : percussions brésiliennes.
Agrifolium: musique folk, 7 musiciens.
Les pies qui chantent : groupe jazz, 4 chanteuses et un guitariste.
Zhe Lauzières Band : rock, variétés, chants de marins, 6 musiciens.
Bagad de La Rochelle : traditionnel breton

Espace Michel Crépeau
Salle du Phare de la Coubre
Entrée au chapeau au profit de l'association
Buvette et vente de gâteaux

ENTRÉE AU CHAPEAU

Dons du sang

jeudi 24 février
jeudi 21 avril
De 15h30 à 19h00

Espace Michel Crépeau
prenez rdv sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Toutes ces manifestations sont annoncées sous réserve de conditions sanitaires favorables.
N'hésitez pas à vous renseigner quelques jours avant la date prévue auprès des organisateurs.

À l'espace Michel Crépeau, entrée libre sauf mention contraire. **Organisé par la municipalité.**

+ retrouvez l'agenda complet des manifestations sur www.nieul-sur-mer.fr
+ retrouvez les manifestations municipales sur notre Facebook : Mairie de Nieul-sur-Mer